

Fiche descriptive Sensibilisation TSA

Clientèle cible : Les ateliers sont obligatoires pour les parents/tuteurs des usagers de moins de 14 ans qui sont en attente au programme spécialisé TSA, depuis décembre 2021. Avec l'accord du chef, d'autres personnes pourraient y assister.

Objectifs :

- Être sensibilisé aux meilleures pratiques en trouble du spectre de l'autisme.
- Être informé des caractéristiques du trouble du spectre de l'autisme ainsi que des stratégies gagnantes à utiliser au quotidien.

Modalités :

- 4 ateliers d'une durée de 3h00.
- Les ateliers se font par Zoom.
- Le proche s'engage à participer à tous les ateliers.
- Une seule absence aux ateliers est tolérée.
- Un seul report de cohorte est possible.

Thématiques des ateliers :

- 1) Le trouble du spectre de l'autisme, bref historique, critères diagnostiques du TSA, prévalence, causes et facteurs de risque, particularités chez les filles, le fonctionnement neurologique d'une personne ayant un TSA et les fonctions exécutives.
- 2) La théorie de l'esprit, la cohérence centrale, le traitement de l'information sensorielle et l'anxiété.
- 3) Le comportement, l'observation, les conséquences, les principes d'interventions auprès de la personne ayant un TSA, les stratégies gagnantes au quotidien – Adapter l'environnement.
- 4) Les stratégies gagnantes au quotidien – Enseigner les habiletés, la gestion des émotions, intervenir en situation de crise et la conclusion.

Critères de participation à la modalité de groupe :

Critères d'inclusion :

- Être un proche d'une personne ayant une hypothèse ou un diagnostic de TSA et souhaitant avoir des services.
- Pour les 14 ans et plus, avoir le consentement verbal de l'usager et l'avoir inscrit dans une note.

Critères d'exemption :

- Avoir reçu l'ABC du comportement au 0-6 ans ou au 7+ (pour l'usager ou sa fratrie)
- Avoir déjà suivi la sensibilisation TSA dans le passé (pour l'usager ou sa fratrie)
- Avoir un diagnostic de TCSP